

INFO ' NOAILLAN

N° 4
JANVIER
2015

Le sommaire

P 2. VIE DE LA COMMUNE

P 3. MUNICIPALITÉ

P 4. URBANISME ET TRAVAUX

P 5. AGENTS COMMUNAUX / ENVIRONNEMENT

P 6. ENFANCE ET JEUNESSE

P 7-8. DU CÔTÉ DES ASSOCIATIONS

P 8. ELECTIONS DEPARTEMENTALES

Mairie de Noailan

Horaires d'ouverture

Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30
et de 14 h à 17 h

**Ouvert jusqu'à 19h le lundi
fermé le jeudi après-midi**

9 Place du Général Leclerc 33730 Noailan
Tel : 05.56.25.35.08 Fax : 05.56.25.86.49

Coordonnées

Sur internet

Courriel : mairie@noailan.fr
Site internet : www.noailan.fr
Facebook : Communedenoailan

L'édito du Maire

Ce premier numéro d'info Noailan 2015 vous parvient en un mois de janvier particulier après les attentats qui ont blessé à jamais notre démocratie et nos valeurs républicaines, la liberté mais aussi la laïcité et la tolérance. C'est avec émotion et soutien à la défense de ces valeurs que ce numéro arbore un bandeau noir en hommage aux dix sept vies qui ont été fauchées par l'obscurantisme.

Et pourtant cette année 2014 s'était achevée à Noailan sur des notes festives, avec les dernières manifestations associatives organisées avant les frimas de l'hiver. Une année 2014 sur laquelle nous revenons dans ce bulletin, avec quelques flashes qui auront marqué la vie du village ou déterminants pour l'avenir comme la signature officielle de la CAB (Convention d'aménagement du Bourg) qui engage la commune aux côtés du Conseil Général pour quatre ans.

Cette année 2014, première année de la nouvelle équipe municipale élue en mars dernier, n'aura pas été de tout repos avec en particulier deux chantiers : le premier concerne l'école avec la mise en place des nouveaux rythmes scolaires. La commission Affaires Scolaires ainsi que le comité de pilotage associant enseignants, parents et associations, sous la houlette de Sophie CHEVILLOT, Adjointe, ont mis en place un programme diversifié qui nous l'espérons, permettra aux enfants de découvrir de nouveaux horizons. Ce chantier a été prolongé avec une nouvelle organisation des Accueils Périscolaires qui depuis le 1er janvier 2015 est sous responsabilité des communes.

Le second domaine qui a demandé une forte implication des élus est celui de l'urbanisme/voirie. Sous la houlette cette fois de Jean-Jacques Maurin, Adjoint, et de la commission à laquelle ont été associés des habitants volontaires, le sempiternel problème d'écoulement des eaux du « Pique Estroun ». D'autres travaux se poursuivent et vous en trouverez un compte-rendu dans ce bulletin.

La question environnementale est également d'actualité ; la commune, attentive à la protection de l'environnement et au développement durable, souhaite sensibiliser les publics, notamment les jeunes, à cette notion qui deviendra indéniablement l'une des clés du vivre ensemble dans un futur proche. Je vous invite à lire le dossier que nous consacrons dans ce bulletin au tri sélectif.

L'année 2015 permettra d'approfondir ces actions. L'investissement le plus important sera sans nul doute la première tranche de l'aménagement du bourg avec la sécurisation des entrées et sorties du bourg. Le local du club des Amitiés Noaillanaises sera réhabilité et agrandi. Nous comptons aussi sur la mobilisation du comité de pilotage constitué autour du projet "Maison Dubernet" l'automne dernier avec la participation des habitants, pour donner un avenir à cette maison.

Enfin, cette année 2015 sera également année d'élections. En mars avec les nouvelles départementales : nouveau canton (grand sud gironde), innovation avec l'élection d'un binôme (un homme, une femme), ces élections sont importantes quand on connaît le rôle du département pour nos communes rurales. Vous trouverez dans ce bulletin l'essentiel des modalités de ce scrutin. En décembre ce seront les élections pour une grande région Aquitaine/Poitou Charente/Limousin mais nous aurons le temps d'en reparler.

Enfin, je souhaitais remercier l'ensemble du personnel communal à qui nous dédions un article par secteurs d'activité, dans ce numéro et les suivants. Une manière de les remercier de leur investissement aux côtés des élus et vous permettre de mieux les connaître également.

En vous renouvelant nos vœux pour chacun et chacune d'entre vous, je voudrais nous souhaiter collectivement que 2015 nous réserve un peu plus d'humanité qu'en ce tout début d'année.

Bien à vous.

Laurence HARRIBEY, Maire

Vie de la commune



LE MARCHÉ EN PARURE DE NOËL !

Le 14 décembre 2014, notre marché dominical s'est embelli de beaux sapins décorés par les enfants de Noaillan. Venus en nombre, les petits lutins Noaillanais ont pu découvrir des ateliers de confection de décorations de Noël, proposés et organisés par les enfants élus du C.M.J., les sapins ont été décorés avec leurs réalisations ainsi qu'avec des boules et guirlandes que chacun avaient apportées.

Dans cette ambiance conviviale, chacun a pu découvrir l'ensemble des commerçants présents (fromager, ostréiculteur, primeur, viticulteur, poissonnier, rôtiisseur, fleuriste) et se réchauffer en dégustant un chocolat ou un vin chaud. Même le Père Noël s'est invité, faisant une entrée remarquée en calèche ! À la surprise de tous et pour le plus grand bonheur des enfants, ses hottes étaient remplies de pères Noël en chocolat et de bonbons !

Pour ceux qui ne l'ont pas encore découvert et pour ceux qui en sont déjà adeptes, rendez-vous sur le marché dominical de Noaillan de 9 h à 13 h.



LE SITE INTERNET COMMUNAL REFONDU

En cette fin d'année 2014, le site internet de la commune a fait peau neuve. Une nouvelle organisation, des rubriques et une page d'accueil plus dynamique permettent d'améliorer la navigation et trouver les informations, rapidement, à travers les rubriques principales qui elles mêmes, mènent à des menus déroulants. De même, chaque nouvel article paraissant sur les actualités est automatiquement publié sur les réseaux sociaux, une bonne manière de se tenir au courant des actualités communales, sur ordinateur ou smartphone !

L'adresse, elle, reste inchangée : www.noaillan.fr



Faites du sport !

Vous avez envie de faire du sport en ce début d'année ? En plus de la forêt et des ruisseaux, vous trouverez à Noaillan des lieux à votre disposition !

Le parcours de santé à Antonion et le city-stade à proximité de la salle des fêtes où vous pourrez pratiquer hand-ball, basket, tennis, football et, juste derrière vous trouverez une table de ping-pong et à côté pour les boulistes un boulodrome.

Le parcours de santé et le boulodrome sont des projets du précédent Conseil Municipal des Jeunes.



ÉTAT CIVIL

Le bilan de l'année 2014

Sur l'ensemble de l'année 2014, nous avons eu le plaisir d'accueillir **20 nouveaux petits habitants** par les naissances enregistrées ! **5 mariages** et **4 parrainages civils** ont également été célébrés. Malheureusement, nous avons aussi dit adieu à **9 de nos habitants**, pour qui nous avons une pensée affectueuse.

Municipalité

FÊTES ET CÉRÉMONIES ONT RASSEMBLÉ LES HABITANTS ...

Commémoration du 11 novembre



Lors de la cérémonie du 11 novembre dernier, Madame le Maire, les conseillers municipaux, les élus du CMJ et de nombreux Noaillannais se sont rassemblés au Monument aux morts afin de commémorer les "Morts pour la France" et, cette année, le centenaire de la guerre de 1914 - 1918. Cette cérémonie s'est terminée par un vin d'honneur à la salle de l'ancienne mairie.

Le goûter annuel des aînés



Le goûter des aînés, organisé par le CCAS a eu lieu ce 11 janvier. Accueillis par les élus municipaux et les élus du Conseil municipal des jeunes, 65 Noaillannais ont dégusté gâteaux et galettes des rois, tout en échangeant avec amis et voisins. L'après-midi s'est déroulée dans une ambiance conviviale et s'est terminée sur quelques pas de paso doble et de valse. Un moment chaleureux et de partage. Le matin même, une dizaine de goûter avaient été distribués aux personnes ne pouvant se déplacer. Le conseil municipal leur souhaite un bon rétablissement.

Une cérémonie des vœux empreinte de souvenirs



C'est le 18 janvier dernier que l'équipe municipale a donné rendez-vous aux Noaillannais pour la traditionnelle cérémonie des vœux. Une cérémonie toute particulière puisqu'elle a débuté par un hommage à Marc SIOT, conseiller municipal de 2008 à 2013, parti trop tôt, emporté par la maladie. Une plaque commémorative a été déposée en sa mémoire au city stade, une manière d'honorer son amour du sport et l'investissement dont il avait fait preuve pour mener à terme le projet de ce stade multisport.



La cérémonie s'est ensuite poursuivie à la salle des fêtes, où Madame le Maire et son équipe municipale ont rendu hommage aux 17 vies fauchées début janvier et rappelé combien nos valeurs républicaines étaient précieuses. Le bilan des actions menées en 2014 a été présenté, ainsi que le programme de l'année 2015, avec quelques dossiers majeurs, tels que les premiers travaux d'aménagements dans le cadre de la CAB ou le développement économique de la commune. Une cérémonie suivie par les habitants, présents en nombre, qui s'est clôturée par le traditionnel vin d'honneur agrémenté de délicieux canapés et verrines concoctés par le traiteur de Pirec, « créateurs de saveurs ».

LA CONVENTION D'AMENAGEMENT DE BOURG OFFICIELLEMENT SIGNED !



Le 22 novembre dernier a marqué l'entrée officielle de la commune dans la Convention d'Aménagement de Bourg. Le Président du Conseil Général de la Gironde, Philippe MADRELLE, et Isabelle DEXPERT, Vice-Présidente du Conseil Général, et Conseillère Générale de notre Canton, se sont rendus aux côtés des élus du Conseil Municipal et des habitants pour témoigner leur soutien à ce projet et les accompagner en cette matinée pour procéder en la mairie à cette signature qui engagera la commune aux côtés du Conseil Général pour une durée de 4 ans. Les travaux, d'un montant total de 700 000 €, se découperont en 4 tranches et seront financés à hauteur de 10 à 30% par le Conseil Général, aide à laquelle viendra s'ajouter la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux allouée par l'État aux communes rurales. Les travaux d'aménagement et sécurisation des entrées de bourg seront les premiers à être entrepris, dès cette année 2015. Préalablement, des travaux d'enfouissement des réseaux électriques et téléphoniques aériens seront effectués avec le concours des gestionnaires de réseaux et des syndicats d'énergies, notamment le Syndicat Départemental d'Énergie Électrique de la Gironde et le SMIVOM.



Le procédé de Convention d'Aménagement de Bourg est l'une des particularités du département de la Gironde, instituée par son Président, pour permettre aux communes rurales d'aménager les territoires et améliorer tant l'attractivité que la sécurité ou l'accessibilité de tous les usagers aux espaces publics.

Urbanisme et travaux

LES TRAVAUX DE LA COMMISSION URBANISME

Depuis le mois d'avril 2014, cette Commission a œuvré d'une manière et dans un esprit tout à fait remarquables. De nombreuses réalisations ont déjà été menées à terme (voir sur le site de notre Commune). Cependant, il reste encore beaucoup à faire.

Par exemple, des travaux programmés par la CdC, qui devaient être terminés en décembre, sont décalés au printemps en raison des aléas climatiques, notamment la réfection de 3 voies : la VC 21 (Moutic), VC 5 (Ferry) et VC 21 (Terreforts).

Pour cette année 2015, de gros chantiers sont à l'ordre du jour de la Commission.

- En premier lieu sensibiliser nos concitoyens, trouver et mettre en œuvre des solutions qui permettront à chacun d'entre nous de mieux protéger notre environnement (voir la lettre sur l'incinération des déchets verts jointe à ce numéro).
- Ensuite, le dossier urbanisme, avec l'évolution du PLU vers un PLUi (Plan Local d'Urbanisme intercommunal).
- La CAB, avec la mise en chantier des entrées Nord et Sud du Bourg au cours du second trimestre, et l'enfouissement des réseaux électriques et téléphoniques.
- Et, bien évidemment, la poursuite des travaux sur tous les autres secteurs de compétence de la Commission, avec l'aide très importante du SMIVOM et de son Directeur, Jean-Luc VIALA.

Lors de la séance du Conseil Municipal du 10 décembre, Jean-Jacques MAURIN, Adjoint au Maire chargé de l'urbanisme et de la voirie, a tenu à revenir sur les travaux sur le secteur du

Rêche, qui viennent de se terminer ce jour.

Il a remercié chaleureusement toutes les personnes impliquées dans ce projet qui a consisté à détourner une grande partie des eaux de ruissellement provenant de ce vaste secteur qui alimentaient le ruisseau « Pique Estroun », vers le « Ciron », via les ruisseaux « Mingegagnat » puis « le Rous ».

Pour cela, un fossé en trapèze, d'une profondeur moyenne de 1,40 m, d'une envergure en partie haute de 2,80 m, sur une longueur totale de 1182 mètres a été creusé, et 3 ponts d'environ 7 m chacun avec pose de buses en béton armé d'un diamètre de 600 mm ont été créés.

Un grand merci au Maître d'œuvre de cette réalisation, Monsieur Antony DE ROQUEFEUIL (Président de la DFCI Noaillan - Mazères - Roaillan - Le Nizan - Aubiac - Léogeats), aux propriétaires des parcelles impactées, Monsieur Paul SARRAUTE, Monsieur Bernard DUBOURG, Mme Micheline RICAUD/Monsieur DESCOS, ainsi qu'au propriétaire du fossé réceptacle, Monsieur Christophe FAUQUE. Pour terminer, une mention particulière à l'entreprise de Monsieur FIOROTTO et à son conducteur de pelle qui a réalisé un travail remarquable, de très grande qualité.

Cet ouvrage, en amont des hameaux de Langlais et Biton, devrait éviter en partie les désagréments consécutifs aux grandes pluies rencontrés par les riverains de ce ruisseau capricieux qu'est le « Pique Estroun ».



SOYONS ACTEURS DE LA PROTECTION DE NOTRE ENVIRONNEMENT !

Nous ne devrions plus jamais voir un tel spectacle sur notre Commune, ni ailleurs, bien évidemment... C'est tout simplement affligeant de constater si peu de civisme. Les solutions de tri des déchets existent : il faut simplement y mettre un peu de bonne volonté. Un énorme travail de sensibilisation est malheureusement nécessaire.

La Commission urbanisme, voirie, environnement, prend à bras le corps ce dossier aux multiples entrées, pour valoriser au maximum et au mieux tous les déchets, en ayant pour objectif final la réduction significative de la pollution qui est un fléau pour la nature, notre environnement, notre santé. **Il nous faut polluer moins, de toute urgence.**

LES DETECTEURS DE FUMÉE OBLIGATOIRES !

Nous vous rappelons qu'afin de prévenir les risques d'incendies domestiques, tous les lieux d'habitation devront être équipés d'au moins un détecteur de fumée normalisé **au plus tard le 8 mars 2015** ! Pensez à vous en procurer au magasin de bricolage le plus proche !

Une réunion de la Commission se tiendra mi-février, après la distribution de ce bulletin et après une réunion sur le thème « **ECOLE ET FAMILLE - Comment sensibiliser un jeune public aux enjeux du développement durable** » à laquelle vont participer deux élus. Les déchets organiques représentant 40 % du volume de nos poubelles d'ordures ménagères : nous posons notre candidature auprès de l'USSGETOM pour la mise en place d'aires de compostage partagées.

Toutes les personnes ayant des solutions, des projets, ou envie de proposer leur aide pour une si noble cause, peuvent se faire connaître à la Mairie afin que nous puissions leur communiquer la date et l'heure de cette réunion.

Zoom sur les agents communaux

LES SERVICES TECHNIQUES : MANU, DAVID & FRED

La commune a 3 agents techniques qui se répartissent les tâches nécessaires à l'entretien de la commune. Polyvalence, organisation et bonne entente sont indispensables. Présentation de leurs profils.



De gauche à droite :
Manu, David, Fred



FREDERIC VERGNAUD

Agent technique depuis 2013

Son travail :

- Conduire le bus scolaire
- Atelier TAP sport collectif le jeudi et vendredi
- Entretien des espaces verts
- Electricité

Le mot de Fred : « Merci de la confiance que vous m'accordez au travers de mon poste, la meilleure chose que je puisse faire c'est de le rendre à la commune ».



EMMANUEL ALBIAC

Agent technique
depuis 2009

Son travail :

- Maintenir et entretenir la station d'assainissement
- Contrôler des pompes de relevage
- Entretien des espaces verts
- Conduire le bus scolaire

Le mot de Manu : « Travail satisfaisant dans lequel je me sens bien au service de la commune et des citoyens ».



DAVID PIERSON

Agent technique depuis 1998

Son travail :

- Rénover les bâtiments communaux
- Livrer les fruits et légumes à la cantine
- Entretien des espaces verts

Le mot de David : « J'ai la chance d'avoir un travail à côté de chez moi. Il y a une bonne entente avec le personnel et les élus ».

Environnement

LE TRI SELECTIF : LES BONS REFLEXES !

L'ensemble de la population est aujourd'hui concerné par le tri sélectif. Le tri est un acte citoyen mais aussi bon pour l'environnement mais il faut respecter quelques règles afin d'être efficace.

1

On ne dépose rien au pied des conteneurs de tri car cela ne sert à rien et surtout cela a un coût pour nettoyer la zone de tri.

2

Aller aux conteneurs régulièrement afin de ne pas se trouver dans la situation où vous ne pouvez pas déposer.

3

un rappel du code couleur et de ce qui va ou non dans les conteneurs.

JAUNE : LES EMBALLAGES PLASTIQUES ET METALLIQUES

Bouteilles et flacons plastiques, boîtes métalliques, barquettes aluminium, canettes, aérosols.

ATTENTION !

je ne mets pas : les poches plastiques ou emballages de pack d'eau, ou de l'eau, les barquettes (viande, poisson, charcuterie), les pots de yaourt ou de crème fraîche, la vaisselle en plastique, les flacons de produits dangereux (qui sont à apporter en déchetterie)

BLEU : LES PAPIERS, CARTONS ET CARTONNETTES

Briques alimentaires, carton, papiers, journaux, revues, magazines, publicités, prospectus, annuaires, catalogues, courriers, enveloppes (avec ou sans fenêtre), livres, cahiers.

ATTENTION !

je ne mets pas : les serviettes en papier, les magazines sous blister : pensez à enlever le blister (plastique) !
En effet, les magazines et prospectus sont triés de manière automatique, aucun tri manuel ne sera fait et n'enlèvera le blister.

VERT : LES EMBALLAGES EN VERRE

Bouteilles, pots et bocaux en verre (sans les bouchons ni les couvercles).

ATTENTION !

je ne mets pas : les bouchons des bouteilles, les capsules et couvercles, la vaisselle cassée, les pots de fleurs, les ampoules (les apporter en déchetterie ou bien dans un point de collecte près de chez vous - souvent les grandes surfaces et supermarchés)

TROIS est le nombre de zones de tri sélectif sur la commune, un **au bourg**, un **à Pirec** et un **à Terrefort**.

Vous retrouvez le plan de situation des conteneurs sur le site de la commune <http://www.noaillan.fr> dans le menu village, rubrique déchetterie et tri sélectif. **A noter également qu'en 2015, la commune devrait bénéficier d'un 4ème point de tri sélectif, sans doute sur la zone de Peyrebernède.**

Enfance et jeunesse

La commune de Noailan responsable des APS depuis le 1^{er} Janvier

Depuis le 1er janvier 2015, les Activités PériScolaires (Accueil des enfants avant et après l'école, les jours d'école), sont passées de la responsabilité de la Communauté de Communes à celle des communes.

Ces activités se déroulent toujours dans le cadre du contrat éducatif local en partenariat avec la CAF (Caisse d'Allocations familiales) et le Conseil Général comme c'est aussi le cas pour les ALSH (Accueil Loisir sans Hébergement).



Les horaires et les activités restent de même nature qu'auparavant. La direction est toujours assumée par Mme Cathy Besse, agent de la CdC dans le cadre d'une convention de mise à disposition avec la CdC.

Un règlement APS spécifique à la commune mais reprenant les grandes lignes du règlement communautaire a été examiné au conseil municipal et sera communiqué aux Parents.

Les inscriptions qui ont été faites en début d'année scolaire par la CdC valent pour l'année scolaire ainsi que les tarifs. Par contre à partir de janvier c'est la commune qui facturera aux parents sur les mêmes modalités que la CdC jusqu'en fin d'année scolaire.

Un plan de formation aux activités d'animation (BAFA) sera d'autre part mis en place très prochainement par la commune pour permettre aux agents intervenant sur les activités péri-scolaires de renforcer leurs compétences.



CONSEIL MUNICIPAL JEUNES - EDITION 2

PROJET : REJOINS LE CLUB DE JEUNES !

“Ados, Jeunes, envie de faire bouger votre commune, alors Pourquoi pas vous ?”

Vous avez entre 13 et 17 ans,
des projets, des envies ?

Venez partager vos idées le
07/02/15 à 15 h 00 au local jeunes.

Des élus vous recevront afin de vous accompagner dans cette nouvelle aventure.

Suite à la réussite de l'expérience du Conseil Municipal des Jeunes de 2012 à 2014, la nouvelle équipe municipale a souhaité renouveler cette aventure. Les élections ont eu lieu le 22 Novembre. Les 24 jeunes élus se sont réunis le 29 Novembre afin de mettre en place le nouveau Conseil Municipal des Jeunes. Cette première réunion a permis la mise en place de 3 commissions : animations, sport, culture et environnement.

Les commissions sont issues de la synthèse des nombreuses idées de ces jeunes élus. Parmi leurs projets figurent : une piste cyclable pour rejoindre Villandraut, améliorer l'aire de jeux, des circuits pédestres pour découvrir le patrimoine, connaître l'histoire de la commune, un terrain de tennis, un paintball, un

bal masqué, des journées jeux de société, ajouter des tables de pique-nique, faire un bulletin municipal CMJ, une web radio ou web tv ...

Le rythme de travail sera d'un conseil municipal jeune en plénière par trimestre et entre deux conseils des ateliers de travail.

La première action du CMJ a eu lieu le 14 décembre lors de l'atelier décoration des arbres de Noël, jour où le Père Noël a rendu visite aux enfants sur le marché dominical. Ils ont pris en charge l'atelier dans son entier et cette première action a été une vraie réussite.

Leur travail va commencer assez rapidement avec les premiers ateliers de travail.

LE CLUB DU TROISIÈME ÂGE « AMITIÉS NOAILLANNAISES »

AMITIÉS NOAILLANNAISE, C'EST :

Une association créée en 1979.
Présidée depuis 1990 par Mme Jeanne LECLERCQ
57 adhérents (20 hommes - 37 femmes) de 54 à 92 ans
Ayant pour objectif les rencontres & les loisirs et qui organise :
des lotos/goûters , des jeux de société , deux repas annuels

Coût de l'adhésion : 15 €

CONTACT

Tel : 05.56.25.30.24
Courriel : jeanne.raymonde@orange.fr



LE BUREAU :

Présidente : Jeanne LECLERCQ
Vice Présidente : Angèle SAUBOUA
Secrétaire : Colette BIDAULT
Trésorière : Nadine LALANNE

UN REPAS DE FIN D'ANNÉE CHALEUREUX !

Le Dimanche 23 Novembre 2014 a eu lieu le 2^{ème} repas de l'association, au restaurant LE ROI KYSMAR. Quarante deux adhérents étaient présents pour un excellent repas dans une ambiance chaleureuse et conviviale !

AMI MOTS : 2014 RICHE EN EVENEMENTS, 2015 SUR LES CHAPEAUX DE ROUES !

L'année 2014 fut riche en évènements

L'équipe d'AMI-MOT vous a proposé

Des expositions : le mondial de foot, l'automne, le centenaire 14-18, accompagnées d'une sélection d'ouvrages et les créations des enfants des ateliers Lire Elire.

Des animations :

- Ateliers créatifs dans le cadre de l'action **Lire Elire**, accompagnés d'un spectacle joué par des comédiens professionnels.
- Atelier décoration de Noël de la bibliothèque et venue du père Noël.
- Lectures d'albums, kamishibaïs aux bébés lecteurs et enfants de la crèche (MAC)
- Accueil des classes de l'école primaire.
- Animation dans le cadre des TAPS des classes de maternelles.

De la communication :

Depuis juin 2014, suivez les actions menées par la bibliothèque municipale de Noailan sur sa page « facebook ».

Les personnes ayant fait des **dons de livres** en 2014, ont contribué à enrichir notre fond documentaire et nous les en remercions.

L'année 2015 le sera tout autant

- Nous avons démarré l'année dans la bonne humeur, avec une sélection de romans humoristiques.
- Nous proposerons le samedi après-midi SCRABBLE pour les adultes, à partir du mois de février.
- En mars, « la langue française en fête », pour les amoureux des mots, sera mise à l'honneur.
- En avril, une exposition sur « l'écocitoyenneté », en partenariat avec la BDP de Gironde.
- Et bien sûr, reconduction de **Lire Elire**, **inscription à la bibliothèque jusqu'au 31 janvier**.

Sachez que vous pouvez avoir accès à la médiathèque numérique, en devenant adhérent à la bibliothèque municipale et ainsi bénéficier de films, documentaires, magazines, spectacles.

Une autre façon de lire pour tous, **le livre audio**, (qui peut aussi suppléer aux problèmes physiques), vous est proposé à la bibliothèque. Choix d'auteurs comme Marc Levy, Mary Higgins Clark, Donato Carrisi, Françoise Bourdin etc....

Prêt de CD aux adultes et enfants : plus de 400 titres, variétés françaises, internationales, jazz, funk, techno, musiques du monde (reggae, salsa)

**Curieux ? Envie d'en savoir plus ?
N'hésitez pas à pousser la porte de votre bibliothèque !!!**

Retour sur événements

LA BOURSE AUX JOUETS DE L'APE TOUJOURS AUSSI POPULAIRE

La bourse aux jouets est l'une des manifestations que propose l'association des parents d'élèves des écoles de Noailan et de Villandraut (APE), afin de collecter des fonds dont les bénéficiaires sont évidemment les enfants.

Cet évènement commence à avoir du succès ; les gens des villages voisins et même d'un peu plus loin y viennent nombreux pour y déposer des articles mais aussi pour en acquérir de nouveaux.

Cet engouement est lié à une bonne qualité des objets déposés, à des prix attractifs, au bon choix de la date (mi-novembre avant Noël), au sérieux et à la motivation des bénévoles qui vérifient avec soin chaque jouet et qui connaissent de mieux en mieux les attentes des consommateurs. Cette bourse aux jouets est devenue un rendez-vous incontournable pour certains habitués.

N'hésitez pas à venir nous rejoindre en tant que bénévoles pour que ces actions continuent...



LE SPECTACLE DE SEBASTIEN LAFFARGUE

A 32 ans, ce viticulteur-humoriste autodidacte, signe ici son second spectacle solo à Noaillan sur invitation de **Bien Vivre à Noaillan**.

Près de 80 personnes ont apprécié son humour sympathique, et tout public.

A l'heure où les adeptes de la satire politique se prétendent humoristes, et s'affrontent sur les ondes à grands coups de diatribes, Sébastien persiste et signe dans l'art de faire rire avec des choses simples.



Sébastien LAFFARGUE
en pleine représentation

LE « PESTACLE » DU RAM

Le 18 décembre dernier les assistantes maternelles du relais "Gribouillis" de Noaillan et les parents du Lieu d'Accueil Enfants Parents "Ritournelles" se sont retrouvés à la salle des fêtes avec leurs petits bout'choux pour assister à un "Pestacle" de Noël offert par la Communauté De Communes du Sud Gironde.

LE NOUVEL AN AU COMITÉ DE FÊTES

Le réveillon du nouvel an s'est très bien passé, dans une très bonne ambiance avec un repas qui a régalé pas loin de 200 personnes .

Courant mars aura lieu l'assemblée générale du Comité des fêtes. Toutes les personnes intéressées pour être bénévoles seront les bienvenues.

Et parmi les autres manifestations prévues, retenir la date du 11 avril pour un bal CD country avec les CALAMITY DANCE

Et bien sûr le traditionnel loto tous les mardis à 21 h 00 à la salle des fêtes !

MODE D'EMPLOI

ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES

22 ET 29 MARS 2015

UN NOUVEAU CANTON, DEUX CONSEILLERS DÉPARTEMENTAUX

Le canton Sud-Gironde est issu de la fusion des 5 cantons de Bazas, Captieux, Grignols, Langon et Villandraut. Il totalise environ 39 000 habitants sur 50 communes.

Le nouveau mode électoral vous amène à élire deux conseillers départementaux titulaires : une femme et un homme. Ils siègeront ensemble dans la future assemblée qui s'appellera Conseil Départemental.

UN BINÔME HOMME - FEMME

La loi instaure la parité homme - femme. Chaque canton, dont le canton du Sud-Gironde, sera ainsi représenté par **deux conseillers départementaux** qui seront vos représentants pour six ans. Ils seront aidés par **deux suppléants**, qui ne siègeront qu'en cas de décès ou démission de l'un des titulaires. L'élection a lieu au scrutin binominal majoritaire à deux tours. Dès le premier tour, des candidats peuvent être éliminés s'ils n'ont pas obtenu 12.5% des inscrits.

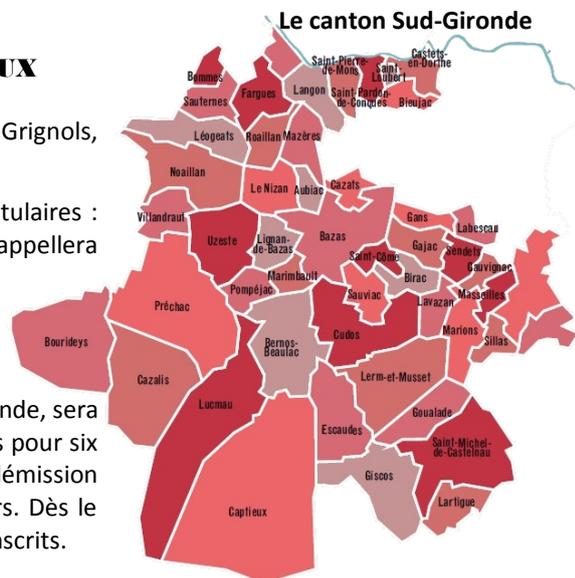
LES PRINCIPALES MISSIONS DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Le Conseil Départemental, un partenaire privilégié pour les communes rurales

Solidarité : Le Département a en charge les politiques de soutien aux personnes âgées, aux familles en difficulté, à l'enfance, à l'insertion sociale, etc.

Education, culture : collège, bibliothèque départementale et politique de la lecture publique en relation avec les bibliothèques municipales

Routes, aménagement du territoire, aide à l'équipement des communes : si les routes départementales sont sous la responsabilité du département, le département de la Gironde soutient aussi l'aménagement, comme les Conventions d' Aménagement de Bourg, etc.



Votre bulletin de vote comportera donc 4 noms.

Les élections seront organisées dans votre mairie les dimanches 22 et 29 mars 2015.

Si vous ne pouvez vous déplacer, pensez à la procuration !